



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



DOSSIER DE CANDIDATURE

Formation sous statut scolaire d'aide-soignant
Sélection Départementale Nord 77 rentrée septembre 2021

Classer vos choix en les numérotant (1 étant le vœu prioritaire)

- Lycée Jean Moulin, Torcy (12 places) – **Parcours complet**
- Lycée Charles de Gaulle, Longperrier (18 places) – **Parcours partiel**
- Lycée Lino Ventura, Ozoir La Ferriere (18 places) – **Parcours partiel**

Un seul dossier par candidat sera retenu

Veuillez compléter ce dossier lisiblement (nom et prénom en lettres capitales) et le retourner à l'établissement de formation centre de sélection avant le 03 JUIN 2021 par envoi postal (cachet de la poste faisant foi).

FICHE D'INSCRIPTION

Nom	Prénom	Date de naissance
Adresse		
Ville	Code postal	Situation de famille
Téléphone (obligatoire)	Adresse électronique (obligatoire)	

FORMATION

Je suis titulaire du Baccalauréat Professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne ou le présente à la session 2021

Je suis titulaire du Baccalauréat professionnel agricole Services aux personnes et aux territoires ou le présente à la session 2021

Je suis titulaire d'un autre baccalauréat ou je le présente à la session 2021.
Préciser la série ou la spécialité :

Je ne suis pas titulaire d'un baccalauréat mais suis scolarisée pour l'année 2020/2021 ou sollicite le droit au retour en formation initiale

Nom et adresse du dernier établissement scolaire fréquenté :

Je certifie que mes réponses sont exactes et honnêtes
 Je n'autorise pas l'affichage et/ou la mise en ligne des résultats

Date _____ Signature (du représentant légal si candidat mineur) _____

CONDITIONS DE SELECTION

Vous postulez dans un institut de formation sous statut scolaire ou par apprentissage:

- vous devez être âgé(e) de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation ;
- vous souhaitez suivre la formation sous statut scolaire, vous devez avoir quitté le système scolaire depuis moins d'un an ou faire valoir vos droits au retour en formation ;
- **Pour l'inscription aux parcours partiels** : être titulaire du baccalauréat professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne ou du Baccalauréat professionnel agricole Services aux personnes et aux territoires à l'entrée en formation. Les élèves en terminale de ces formations peuvent présenter leur candidature. **Leur admission définitive sera subordonnée à l'obtention du baccalauréat.**

Au plus tard le jour de la rentrée en formation, un certificat médical attestant que vous êtes à jour des vaccinations obligatoires et que vous ne présentez pas de contre-indication physique ou psychologique à l'exercice de la profession d'aide-soignant établi par un médecin agréé par l'Agence Régionale de Santé. (<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/listes-de-medecins-agrees-en-ile-de-france>)

Vaccinations OBLIGATOIRES :

- Ⓟ DTP (Diphtérie Tétanos Poliomyélite),
- Ⓟ BCG (Tuberculose) et dernier test tuberculinique,
- Ⓟ Hépatite B **et sérologies** (prise de sang témoignant de l'immunité Anti-Hbs Anti-Hbc)

Vaccinations fortement recommandées : ROR (Rubéole, Oreillons, Rougeole) Coqueluche, Varicelle (si non immunisé)

PIÈCES A JOINDRE AU DOSSIER *		Réservé au centre de sélection
À CLASSER STRICTEMENT ET A NUMEROTER DANS L'ORDRE INDIQUÉ CI-DESSOUS		
1. Une photocopie de la pièce d'identité recto-verso Les titres de séjour pour les ressortissants hors UE doivent être valides pour toute la période de formation	<input type="checkbox"/>	DOSSIER COMPLET <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
2. Une lettre de motivation manuscrite	<input type="checkbox"/>	
3. Un curriculum vitae	<input type="checkbox"/>	
4. Un document manuscrit relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. Ce document n'excède pas deux pages.	<input type="checkbox"/>	
5. Une photocopie du diplôme ou du relevé de notes (pour les bac pro ASSP ou SAPAT).	<input type="checkbox"/>	
6. Une photocopie des bulletins scolaires de l'année de première et de terminale	<input type="checkbox"/>	
7. Les appréciations des périodes de formation en milieu professionnel (années de première et terminale pour les bac pro ASSP ou SAPAT)	<input type="checkbox"/>	
8. Pour les ressortissants hors Union européenne, une attestation du niveau de langue française de niveau C1.	<input type="checkbox"/>	
9. Autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'aide-soignant	<input type="checkbox"/>	
10. Fiche d'inscription complétée (voir première page du dossier d'inscription)	<input type="checkbox"/>	

Le dossier complet est à envoyer par courrier au centre de sélection :

**Lycée Lino Ventura
- Sélection DEAS - Session 2021 -
Avenue Marcel Pagnol
77330 OZOIR LA FERRIERE**

**Au plus tard le jeudi 03 juin 2021
(cachet de la poste faisant foi)**

MODALITES D'ADMISSION :

Dossier destiné à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat

A titre exceptionnel et transitoire, pour l'année 2021, le recrutement se fera, exclusivement, sur dossier. Aucun entretien individuel ne sera programmé (Article 13 de l'arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture).

LES ATTENDUS ET CRITERES NATIONAUX

(Annexe de l'arrêté du 07 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture).

ATTENDUS	CRITERES
Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité	Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal
Qualités humaines et capacités relationnelles	Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit
	Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer
	Aptitude à collaborer et à travailler en équipe
Aptitudes en matière d'expression écrite, orale	Maîtrise du français et du langage écrit et oral
	Pratique des outils numériques
Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique	Aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables
	Maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure
Capacités organisationnelles	Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

DÉROULEMENT DES SÉLECTIONS ET DES INSCRIPTIONS

Dépôt des dossiers complets	Du 29 mars au 03 juin 2021
Clôture des inscriptions	03 juin 2021
Jurys de sélection : examen des dossiers	Du 04 au 24 juin 2021
Jury d'admission	Au plus tard le 28 juin 2021
Communication des résultats avec affichage des résultats et publication sur les sites internet des lycées	30 juin 2021 à 10h
Validation des inscriptions	Jusqu'au 09 juillet 2021
Période d'inscription	Jusqu'au 10 juillet 2021
Rentrée scolaire	02 septembre 2021

L'affichage des résultats à l'institut sera conditionné aux directives gouvernementales concernant le confinement au moment de la période de communication des résultats.

PRESENTATION DE LA FORMATION AIDE-SOIGNANT

Arrêté du 21 mai 2014 modifiant l'arrêté du 22 octobre 2005 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat Aide-Soignant

Pour être aide-soignant(e), il faut suivre une formation spécifique qui a pour but de faire acquérir à l'élève des compétences lui permettant de contribuer à la prise en charge d'une personne ou d'un groupe de personnes au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Participer à l'accueil de la personne et de son entourage.
- Situer son action au sein d'une équipe de travail.
- Participer à l'identification, à la modification des besoins physiques, physiologiques et psychologiques de l'être humain aux différentes étapes de la vie.
- Appliquer les méthodes et les moyens adaptés à l'exécution des soins en collaboration avec l'IDE.
- Participer à l'animation et à l'organisation d'activités.
- Collaborer à l'organisation de la vie d'une personne ou d'un groupe de personnes en favorisant la participation de celle-ci à toutes leurs activités quotidiennes.
- Transmettre les observations par oral et par écrit.
- Transmettre les connaissances liées à sa fonction et, dans ce cadre, participer à des actions de formation.

Selon le type de parcours de formation, complet ou partiel, la formation a une durée de 10 à 18 mois avec une alternance de stages et de formation en centre.